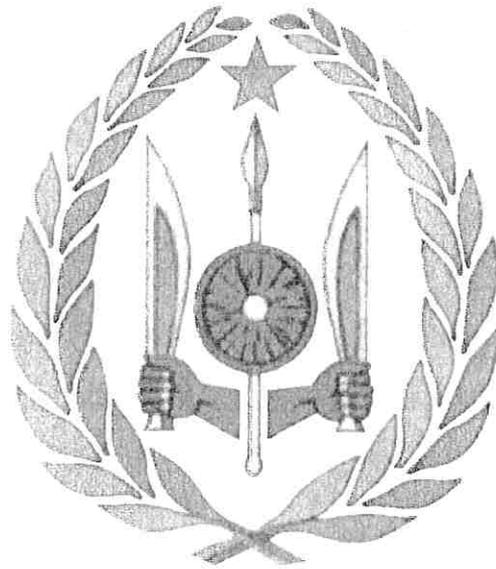


Djibouti

N. U.

13



Unité – Egalité - Paix

REPUBLIQUE DE **DJIBOUTI**

Déclaration du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

Son Excellence Hassan Omar Mohamed

Session du Comité Exécutif du Haut Commissariat des Nations

Unies pour les réfugiés

1-6 Octobre 2016 à Genève

Madame la présidente,

Monsieur le Haut-commissaire des Nations Unies aux Réfugiés,

Distingués représentants,

Mesdames, Messieurs.

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par l'Ouganda au nom du groupe africain.

Permettez-moi de vous dire combien il m'est agréable de vous retrouver ici, en cet auguste assemblé. J'aimerais saisir cette opportunité pour adresser mes sincères remerciements à Monsieur Filippo Grandi, qui a réservé une visite mémorable à mon pays l'année dernière.

L'occasion pour lui de reconnaître et saluer les engagements honorés par mon pays en matière d'intégration et d'inclusion des réfugiés dans les systèmes de santé, d'éducation et de la vie civile conformément à la promesse faite par le Chef de l'Etat, Son Excellence, El Hadj Ismail Omar Guelleh à New York.

M. Filippo Grandi nous a exprimé sa satisfaction et son entière disposition à apporter le soutien et l'entière collaboration du HCR pour aller au bout de l'ambition de mon pays d'offrir un foyer décent et une seconde mère patrie à toutes ces personnes vulnérables dans notre région.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

En parlant de la région de l'Afrique de l'Est, il n'échappe à personne qu'un mouvement et une dynamique de paix et d'apaisement baigne l'ensemble des pays de la Corne jadis tourmentés par les tensions, les guerres et les catastrophes de tous genres. Mon pays, la République de Djibouti, qui a toujours plaidé pour la paix et prôné une diplomatie de l'apaisement se réjouit de ces bouleversements heureux qui ont été salués par la communauté internationale par la voix du Secrétaire général des Nations Unies, Son Excellence Antonio Guterres. La République de Djibouti poursuivra ses efforts diplomatiques et son plaidoyer pour le maintien de la paix dans la région.

Et si la paix et la stabilité reviennent dans notre région, il est évident que les brutalités qui ont causé les mouvements de populations décroîtront considérablement. Donc, moins de tensions et moins de conflits induiront inévitablement un tarissement du phénomène des migrations, des réfugiés. Nous espérons que la dynamique du retour volontaire des réfugiés dans leurs pays d'origine va s'accélérer avec la normalisation des relations entre les différents pays de la Corne de l'Afrique.

Dans le même temps, nous nous réjouissons de la meilleure gestion de l'asile grâce à l'approche commune du cadre d'action globale pour les réfugiés (CRRF). Nous pouvons affirmer sans nul doute que la République de Djibouti est engagée à faciliter l'inclusion des réfugiés dans le système socioéconomique du pays. Après le discours emblématique du Président de la République de Djibouti, Son Excellence Monsieur Ismaïl Omar Guelleh, au Sommet des Chefs d'Etat de septembre 2016 à New York, il convient de souligner que des avancées significatives ont été accomplies.

Mon pays qui est très engagé dans le processus d'intégration des réfugiés dans le système national a abrité l'année dernière la conférence régionale des ministres de l'éducation pour la mise en place d'une stratégie d'inclusion des enfants réfugiés dans les systèmes éducatifs publics des pays membres de la région de l'IGAD. Le gouvernement de Djibouti est déterminé à inclure les réfugiés et demandeurs d'asile dans ses plans de développement et conformément au cadre légal en vigueur ainsi que d'assurer leur accès effectif aux services sociaux de base.

Mieux encore, mon pays a promulgué une loi et signé deux décrets d'application en faveur de la protection des réfugiés. Ce nouveau cadre légal permet aux réfugiés d'avoir accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé ou encore l'emploi. À Djibouti, les réfugiés ont accès à l'ouverture de comptes en banque et au crédit. La carte de réfugiés fait office de permis de résidence et permis de travail. Par conséquent, ils sont libres d'exercer une activité indépendante ou un travail salarié et ainsi avoir accès à l'autosuffisance. Nous continuons par ailleurs de travailler avec les agences onusiennes et les partenaires multilatéraux sur des projets d'intégrations des réfugiés à travers des formations professionnelles en adéquation avec les besoins du marché d'emploi.

Aujourd'hui, des centaines de jeunes réfugiés ont la possibilité d'obtenir des moyens pour une parfaite autonomie et s'intégrer pleinement dans des domaines très dynamique comme les énergies vertes, la coiffure, la restauration, la mécanique automobile, la plomberie et d'autres secteurs pourvoyeurs d'emploi. Certains ont même lancé des micro-entreprises dans ces mêmes secteurs.

Notre pays est la preuve que les réfugiés peuvent être intégrés à la société, participer à l'économie et vivre en harmonie avec les populations locales. C'est pourquoi, j'en appelle aux dirigeants de ce monde à ouvrir leurs cœurs et leurs portes à ces millions de personnes qui fuient des atrocités.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Cette tradition d'hospitalité inscrite dans l'ADN de mon pays, la République de Djibouti, qui depuis son accession à la souveraineté nationale en 1977 a accueilli, malgré ses ressources limitées sans discontinuer et à bras ouverts un grand nombre de réfugiés en provenance des pays limitrophes. . Nous n'avons jamais failli à cette noble tradition d'accueil, d'hospitalité, d'humanité et de solidarité qui fondent les valeurs profondes de notre société et de notre culture nomade.

C'est dans cet esprit que Djibouti a très tôt adhéré aux instruments internationaux pertinents en la matière tels que la Convention de Genève de 1951 ou encore la Convention de l'OUA de 1969 sur la protection des réfugiés. .

Je me réjouis de rappeler les propos du Président de la République de Djibouti, SEM Ismail Omar Guelleh, du haut de la tribune des Nations Unies, en matière de gestion de réfugiés : *« depuis son indépendance en 1977, mon pays, la République de Djibouti a toujours accueilli un grand nombre de réfugiés des pays voisins fuyant les horreurs de la guerre ou les effets dévastateurs de la sécheresse »*. Il a ajouté en substance, *« Nous leurs avons ouverts nos maisons et nos cœurs »*.

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes vifs remerciements au bureau du HCR de Djibouti pour leur soutien et les encourager à faire davantage pour nous aider à offrir un cadre propice à l'accueil et à l'assistance des demandeurs d'asile.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs

J'aimerais rappeler que plus de 27 000 personnes en majorité des femmes et des enfants ont trouvé refuge dans mon pays. Cette déferlante humaine a constitué une charge humanitaire supplémentaire difficile pour mon pays qui attend toujours plus de solidarité et de soutien de la communauté internationale.

Nous nous félicitons des conclusions ainsi que de l'adoption prochaine du Pacte mondial par l'assemblée générale des Nations-Unies. Pour Djibouti, ce pacte mondial ne prendra toute sa mesure que si les quatre objectifs de cette dernière sont mis en œuvre concomitamment et que son financement est à la hauteur du CRRF.

Monsieur le Haut-commissaire, en conclusion, j'aimerais insister sur la nécessité de renforcer le programme d'assistance en faveur des réfugiés vivants en République de Djibouti afin d'atteindre les objectifs fixés conjointement avec le bureau HCR.

Merci de votre aimable attention.